Patriwine: le vin comme un placement

Les médias en parlent









Accueil - Cave patrimoniale - Investir : mode d'emploi - Nos Patricave ® - Nos vins - Aide - Contact

Château Haut-Brion 2005 -1.45% Château La Conseillante 2010 +1.79% Château La Gaffeliere 2015 +0.97% Ch. La Missi

Château Malartic-Lagraviere Blc 2014 -1.88% Château Malartic-Lagraviere Blc 2015 +0.66%

* Evolution mensuelle de la valeur par rapport à la demière cotation. Prix indicatif non garanti.

Accueil > Conditions générales de ventes

Conditions générales de ventes

Toutes les commandes passées sur le site de Patriwine sont soumises de plein droit aux présentes conditions générales de ventes

Ces conditions générales de ventes sont applicables pour tout investissement réalisé à compter du 15 octobre 2013.

Patriwine commercialise des Grands Crus classifiés selon deux catégories :

- Des vins dits d'investissement, identifiables par le logo
- Des vins dits plaisir, identifiables par le logo

Il est attiré l'attention du client que les présentes conditions générales de ventes sont différentes selon les deux catégories pré-citées. La principale différence porte sur les conditions de revente des vins achetés. Plus précisément, seuls les vins dits d'investissement bénéficient du service de revente (voire I.7). Les vins plaisir peuvent être stockés par Patriwine (dans les conditions décrites ci-dessous), mais ont pour finalité la livraison au client au jour de la demande de celui-ci et non la revente.

I. Vins d'investissement

OBJET DE LA COMMANDE

Patriwine est une société dont l'objet est le négoce de vins et, plus particulièrement, de Grands Crus.

Patriwine a développé une offre à destination d'investisseurs désireux de profiter du potentiel de plus-value que ce marché représente.

Cette offre comprend deux volets :

- La vente de Grands Crus, classifiés vins d'investissement et caractérisés par le logo décrit précédemment. Notamment, tous les vins regroupés dans les modules intitulés Patricave®, comme Patricave® 10, Patricave® 25, Patricave® 50, ... D'une façon générale, le portefeuille de Grands Crus d'investissement est dénommé "Cave patrimoniale". La totalité des vins d'investissement est regroupé, par appellation, dans l'onglet intitulé "Nos vins" dans la rubrique "Vins d'investissement".
- La fourniture de services (achat, stockage, assurance, revente, ...) permettant de garantir au portefeuille de Grands Crus des conditions de gestion de qualité professionnelle.

Patriwine estime que, pour être optimisé, l'investissement en Grands Crus doit s'inscrire dans une durée minimale de 48 mois. Les conditions de revente exposées au chapitre « Revente » ne s'appliquent qu'à compter de ce délai.

Avant ce délai de 48 mois, Patriwine est seule habilitée, avec l'accord du client, à initier des propositions de revente.

APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTES

Il est rappelé que les conditions générales de ventes exposées dans cette partie ne s'appliquent que pour les vins d'investissement. Pour toute autre commande, ce sont les conditions générales de vente détaillées dans le paragraphe 2 intitulés vins plaisir qui s'appliqueront.

REGIME DE TVA APPLICABLE

Patriwine propose 2 modalités pour l'achat des vins d'investissement : l'achat hors taxes (HT) ou l'achat toutes taxes comprises (TTC) :

L'achat HT en suspension de TVA. Dans cette hypothèse, les vins sont achetés dans le stock que la société Patriwine détient aux Ports Francs de Genève (entrepositaire sous douane bénéficiant du régime de la suspension de TVA). La revente ultérieure à l'export exonèrera définitivement le règlement de la TVA.

Si le client ayant investi en H.T. souhaite se faire livrer, il devra s'acquitter la T.V.A. en vigueur dans le pays de destination, les droits de douane et les frais de livraison au départ du port franc de Genève.

■ L'achat TTC consiste au règlement de l'achat HT majoré de la TVA. La TVA payée n'est pas récupérable pour un investisseur particulier.

Les 2 modalités d'achat sont proposées lors du passage de la commande sur le site www.patriwine.fr.

Par défaut, s'agissant d'un site d'investissement, Patriwine propose toujours l'achat HT.

STOCKAGE ET ASSURANCE

■ Stockage

Les vins sont stockés dans les chais de Grand Cru Storage lorsqu'ils sont achetés T.T.C. et aux Ports Francs de Genève lorsqu'ils sont achetés H.T., pour le compte du propriétaire. Le transport sur le lieu de stockage est assuré par Patriwine, sans frais et à ses « risques et périls ».

Le tarif est le suivant : 1.50 Euros TTC par bouteille et par an.

Les tarifs sont révisés le 1er janvier de chaque année du montant de l'évolution de l'indice des prix publiés par l'INSEE le 1er octobre précédent.

Assurance

Les vins sont assurés auprès d'une compagnie d'assurance internationale pour leur valeur de place au 1er janvier de l'année d'assurance, moyennant une prime de 0,40 % du capital assuré.

L'assurance couvre le vol, le bris de bouteilles, la contamination et l'incendie. La date d'anniversaire de la police est le 1er janvier de chaque année. La prime est révisée annuellement en fonction de la valeur actualisée du stock.

Modalités de règlement :

Les prestations de stockage et d'assurance sont payables annuellement d'avance par carte bancaire, chèque ou virement bancaire, directement sur le site. Lors d'une revente d'un vin par Patriwine, tout trimestre commencé est dû.

Les frais de stockage et d'assurance sont inclus à chaque commande pour leur montant dû pour la première année et le montant de ceux-ci sont pris en charge par Patriwine entre le règlement de la commande et le premier jour du trimestre civil suivant (janvier, avril, juillet, octobre), date à laquelle la facturation de ces frais débute.

MODALITES ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Le règlement des marchandises s'effectue en totalité à la commande par carte bancaire directement sur notre site, chèque bancaire à l'ordre de Patriwine ou par virement sur notre compte bancaire aux références suivantes :

Banque: WORMSER FRERES

Numéro de compte :44149 00001 00001184900 59

Code BIC: ESCBFRPP

IBAN: FR76 4414 9000 0100 0011 8490 059

La validité d'une commande est de 15 jours. Au-delà de ce délai, nous procéderons à l'annulation de celle-ci. Les vins restent la propriété de Patriwine jusqu'au règlement intégral des factures.

GESTION DE LA CAVE PATRIMONIALE

Patriwine suit en permanence l'évolution des cours des vins. En fonction de cette évolution, Patriwine détermine l'opportunité de revendre tout ou partie des vins. Dans le cas d'une opportunité de revente, Patriwine vous informe par mail ou par téléphone et en règle générale vous propose un investissement de remplacement (cette action de vente et de remplacement est appelée « arbitrage »). L'arbitrage est soumis à votre accord par le biais d'un document contenant les informations suivantes :

- Vins à céder : dénomination, millésime et quantité
- Prix de cession
- Prix minimum de revente
- Vins à acheter : dénomination, millésime, quantité et prix
- Conditions financières
- Crédit à votre compte du produit de la vente
- Virement ou chèque à l'ordre de Patriwine pour l'achat

L'arbitrage n'entraîne aucun frais et la gestion est assurée gratuitement par Patriwine.

REVENTE DES VINS D'INVESTISSEMENT

La demande de revente, à l'initiative du client, ne pourra se faire dans un délai inférieur à 48 mois à compter de la date d'acquisition du vin d'investissement en question.

Patriwine pourra toutefois initier une revente, avec l'accord du client, dans un délai inférieur à ces mêmes 48 mois.

Passé ce délai de 48 mois, le client pourra à sa propre initiative déclencher une demande de revente.

Celle-ci pourra alors se faire de deux façons :

- En mettant le vin en vente sur les différentes plateformes du site Patriwine : Patriwine Génération, Patriwine Plaisir, organisation de ventes aux enchères, ...
- En demandant à Patriwine un rachat direct que nous serons libre d'accepter ou non. Dans ce cas, le montant de la revente sera diminué d'une commission de 12

Le marché de la revente est un marché de gré à gré

Le prix de revente résulte des conditions constatées sur le marché au moment de la revente. In rappelle que les prix indiqués sur le site Patriwine ne sont qu'indicatifs et en aucune facon garantis.

FIN DE LA PRESTATION

La prestation de Patriwine prend fin dans les deux cas suivants

- vous revendez l'ensemble des vins contenus dans votre cave patrimoniale
- vous demandez la livraison de vos vins. Dans ce cas, vos vins sont livrés à l'adresse que vous communiquez à Patriwine aux conditions tarifaires en vigueur au jour de la demande : 25 € TTC par caisse pour une livraison en France métropolitaine et dans un délai de 15 jours en France métropolitaine après confirmation du paiement du transport.

CONFIRMATION DE LA COMMANDE

Facture

Tout règlement d'une cave patrimoniale vaut immédiaetment transfert de propriété au profit de l'acheteur. Même si, pour des raisons de logistique, le vin pourra n'être à disposition aux Ports Francs de Genève que dans les 4 mois suivants le règlement.

Une fois les vins livrés, une facture sera disponible sur l'espace personnel du client.

Identifiant

Dès réception de votre règlement, Patriwine vous donne accès à votre espace personnel.

DISPOSITIONS DIVERSES

Protection des mineurs

Conformément à l'article L. 3342-1 du Code de la Santé Publique qui stipule que la vente d'alcool à des mineurs de moins de seize ans est interdite. L'acheteur s'engage, en remplissant le bon de commande, à avoir seize ans révolus à la date de la commande.

Délai de réflexion

En application des dispositions de l'article L.121-25 du Code de la Consommation, l'Acheteur a la faculté de renoncer à la présente commande, sans pénalité, par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai de quatorze jours courant à compter de ladite commande.

Il est convenu entre les parties que les fonds remis au moment de la signature des présentes ne constituent pas des arrhes. En cas de refus d'engagement de l'Acheteur, celui-ci se voit restituer les fonds versés. Il en est de même lorsque le Vendeur revient sur son engagement.

■ Informatique et libertés

En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandées au client sont nécessaires au traitement de sa commande et sont destinées à un usage interne par Patriwine. Le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations le concernant, dans les conditions prévues par la loi et la réglementation en vigueur.

Litiges

Le client et Patriwine feront tout pour résoudre à l'amiable les litiges qui pourraient résulter de l'application des présentes conditions générales de vente en appelant le Service client de Patriwine lequel est habilité à prendre toutes les mesures utiles à la résolution des différends. A défaut d'accord amiable, tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu concernant tant sa validité, son interprétation, son exécution, sa résiliation, leurs conséquences et leurs suites seront soumis au droit français et seront portés devant le tribunal de commerce du siège social de Patriwine.

II) Vins plaisir

DEFINITION

Les vins plaisir sont des vins proposés par Patriwine destinés à la consommation personnelle du client. Ils ne présentent pas d'intérêt dans une perspective d'investissement. Ils peuvent être stockés par Patriwine (dans les conditions décrites ci-dessous), mais ont pour finalité la livraison au client au jour de la demande de celui-ci.

Un vin plaisir n'étant pas un vin d'investissement, il ne bénéficie pas des prestations de gestion et de revente liées au vin d'investissement.

Un vin d'investissement peut bénéficier des attributs d'un vin plaisir à la condition d'être acquis en TTC et donc stocké chez BCB.

Les vins plaisir sont par conséquent achetés en TTC.

COMMANDE

Les commandes s'effectuent sur le site www.patriwine.fr et ne sont définitives qu'à réception du paiement. Toutes nos offres de vins livrables et primeurs sont valables dans la limite des stocks disponibles.

VINS LIVRABLES

Les tarifs sont exprimés en Euros hors taxes. Une facture exprimée en Euros TTC est donc émise par Patriwine et envoyée par courriel au client. Pour toute livraison demandée par le client, il sera demandé une participation aux frais de transports en France métropolitaine de 25 Euros par caisse bois de 12 bouteilles. Nous livrons les vins par caisse de 12 bouteilles.

STOCKAGE ET ASSURANCE DES VINS

Les vins que vous achetez par le biais de Patriwine sont stockés dans les chais climatisés et sécurisés de BCB au nom et pour le compte du propriétaire. Le transport sur le lieu de stockage est assuré par Patriwine, sans frais et à ses "risques et périls".

Le tarif de stockage est de 1.50 Euros TTC par bouteille et par an.

Les vins sont assurés auprès d'une compagnie d'assurance internationale pour leurs valeurs de place au 1er janvier de l'année d'assurance, moyennant une prime de 0,40 % du capital assuré.

L'assurance couvre le vol, le bris des bouteilles, la contammination et l'incendie.

Modalités de règlement :

Les prestations de stockage et d'assurance sont payables annuellement d'avance par carte bancaire, par chèque ou par virement bancaire directement sur le site www.patriwine.fr.

Les frais de stockage et d'assurance sont pris en charge par Patriwine entre le règlement de la commande et le premier jour du trimestre civil suivant (janvier, avril, juillet, octobre), date à laquelle la facturation de ces frais débute.

VINS PRIMEURS

Les tarifs sont exprimés en Euros TTC, hors transport, ces derniers étant dû à la livraison. Dès réception de votre commande accompagnée du règlement, nous vous adressons une facture pro forma TTC acquittée, valant titre de propriété. Lorsque les vins seront livrés, vous serez informé de leur disponibilité et ces vins figureront dans votre espace personnel sur www.patriwine.fr.

MODALITES ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Le règlement des marchandises s'effectue en totalité à la commande par carte bancaire, par chèque bancaire à l'ordre de Patriwine ou par virement sur notre compte bancaire aux références suivantes :

Banque: WORMSER FRERES

Numéro de compte :44149 00001 00001184900 59

Code BIC : ESCBFRPP

IBAN: FR76 4414 9000 0100 0011 8490 059

Les vins restent la propriété de Patriwine jusqu'au règlement intégral des factures.

LIVRAISON ET RECEPTION

Le délai prévisible de livraison en France métropolitaine est de 15 jours à 3 semaines après confirmation du paiement du transport.

Les marchandises sont assurées par nos soins pendant leur transport en France métropolitaine et voyagent à nos risques et périls.

Les retards éventuels de livraison ne peuvent donner lieu à dommages et intérêts, à retenues ni à annulation des commandes en cours.

En cas d'erreur concernant les coordonnées du destinataire et l'adresse de livraison, Patriwine ne saurait être tenu responsable de l'impossibilité de livrer les marchandises en lieu et temps voulu.

A réception des marchandises, il appartient au destinataire de vérifier l'état des marchandises. Vous disposez d'un délai de 48 heures pour faire d'éventuelles réserves auprès du transporteur en cas de manquant ou de dégradation. Vous pouvez émettre vos contestations par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du transporteur, dont copie à Patriwine, afin de préserver ses droits.

RETARD DE PAIEMENT

Toute somme non payée à l'échéance d'une facture donne lieu à l'application de plein droit et sans mise en demeure au paiement d'intérêts de retard au taux de l'intérêt légal majoré de 50%, la livraison ne saurait intervenir avant le paiement intégral.

DISPOSITIONS DIVERSES

Protection des mineurs

Conformément à l'article L. 3342-1 du Code de la Santé Publique qui stipule que la vente d'alcool à des mineurs de moins de seize ans est interdite. L'acheteur s'engage, en remplissant le bon de commande, à avoir seize ans révolus à la date de la commande.

Délai de réflexion

En application des dispositions de l'article L.121-25 du Code de la Consommation, l'Acheteur a la faculté de renoncer à la présente commande, sans pénalité, par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai de quatorze jours courant à compter de ladite commande.

Il est convenu entre les parties que les fonds remis au moment de la signature des présentes ne constituent pas des arrhes. En cas de refus d'engagement de l'Acheteur, celui-ci se voit restituer les fonds versés. Il en est de même lorsque le Vendeur revient sur son engagement.

Informatique et libertés

En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandées au client sont nécessaires au traitement de sa commande et sont destinées à un usage interne par Patriwine. Le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations le concernant, dans les conditions prévues par la loi et la réglementation en vigueur.

Litiges

Le client et Patriwine feront tout pour résoudre à l'amiable les litiges qui pourraient résulter de l'application des présentes conditions générales de vente en appelant le Service client de Patriwine lequel est habilité à prendre toutes les mesures utiles à la résolution des différends. A défaut d'accord amiable, tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu concernant tant sa validité, son interprétation, son exécution, sa résiliation, leurs conséquences et leurs suites seront soumis au droit français et seront portés devant le tribunal de commerce du siège social de Patriwine.